Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 10 (1934-1935)

Heft: 9

Artikel: Souvaroff et le sergent

Autor: Fournier, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-707538

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

taire sera doublement profitable au pays, car elle contribuera à l'accroissement de l'énergie nationale.

Quels sont les moyens pratiques qui permettront de développer l'énergie vitale de nos soldats?

A côté de moyens secondaires, qui ne sont pas à dédaigner pour autant; le mode verbal, la répétition à l'infini de mouvements qui doivent à la longue devenir des réflexes, etc., il y en a un qui prime: l'exemple. En son art. 31, notre Règlement de service appuie sur l'importance primordiale de l'exemple: « La discipline, dit-il, repose en premier lieu sur la confiance des subordonnés en leur chef. C'est pourquoi la personnalité du chef exerce une influence déterminante sur le travail de la troupe en temps de paix comme en guerre. Le chef gagne le respect et obtient l'obéissance de ses hommes par son influence personnelle et par son attitude. » Et l'art. 32 ajoute: « Le chef se souviendra sans cesse que les yeux de ses subordonnés sont fixés sur lui. Il se gardera d'oublier l'importance souvent décisive de l'exemple personnel. »

3. Le rôle du sous-officier dans l'éducation morale de la troupe.

A qui incombe la tâche d'éduquer moralement notre troupe? Aux officiers, en premier lieu. Mais, ici, comme dans l'éducation technique du soldat, les officiers doivent pouvoir compter sur l'aide des sous-officiers. Le sous-officier est un éducateur moral. Cette vérité est à mon avis, trop négligée dans nos écoles de cadres. Nos jeunes caporaux, imbus de la sience technique qu'on leur a apprise, hallucinés par tout ce qu'ils doivent exiger de leurs hommes, perdent trop facilement de vue le but véritable de la vie militaire: former des hommes *aptes à la guerre* (art. 27 R. S.) et ils croient leur tâche de jeunes chefs accomplie parce qu'ils ont obtenu, à la suite de longues et interminables séances de répétition, et à force de cris (ce qui leur a voulu l'épithète parfois si bien appliquée de « cabots ») que leurs hommes exécutent des maniements d'armes ou des pas cadencés à faire blêmir d'envie un hobereau prussien. Oh, je suis loin de leur renier tout mérite. Je sais trop par expérience tout le travail et toute la peine qu'on doit se donner pour sortir un tel résultat de certains de nos braves troubades, mais est-ce là une préparation à la guerre? et un soldat qui sait à la perfection comment on tend la jambe à l'ordonnance ou de quelle façon on lance son arme pour la rattraper avec un art consommé est-il devenu pour autant un meilleur citoyen et un homme mieux pénétré de sa tâche envers le pays? Permettez-moi d'en douter. Ces soldats là me font penser à ces « forts en thèmes » qu'on rencontre dans les collèges et qui, hors leur science, sont incapables de tout autre chose, et ne m'ont jamais inspiré qu'une confiance très réduite. Si de telles choses sont nécessaires et font partie intégrante de l'éducation militaire, elles n'ont cependant qu'une importance secondaire à côté de ce que le soldat doit apprendre en vue du combat. Le Règlement d'exercice de l'infanterie dit en son art. 17: « Par le drill on recherche une concentration totale de l'énergie, qui se manifeste par une réaction instantanée, précise, et, s'il s'agit d'une troupe, simultanée. L'homme, rendu maître de lui par le drill, a une attitude correcte, une allure martiale, l'attitude du soldat. Tout drill qui ne se traduit pas de cette façon-là va à fin contraire du but recherché.

En conséquence, le chef doit contrôler rigoureusement le drill *et ne l'employer que modérément.* »

(A suivre.)

Souvaroff et le sergent

Le général Souvaroff [1]) était très populaire dans l'armée russe: rude et familier, il plaisait aux soldats; il se mêlait souvent à eux, leur causant comme à des camarades, s'informant de leurs besoins. La nuit, gardant l'incognito, il aimait à vivre de leur vie; il revêtait un uniforme de soldat et, complètement méconnaissable, il fraternisait avec les hommes, courait les cabarets, couchait dans les chambrées.

Un soir qu'il était déguisé en sous-officier, il rencontra un sergent qui paraissait avoir bu plus que de raison; il rasait les murs en titubant et en se livrant à des gestes désordonnés.

Il l'accosta.

— Bonsoir, camarade, lui dit-il.

— Bonsoir, bonsoir.

— Il me semble que tu es bien gai.

— La gaieté est l'amie de l'homme.

— Tu as raison; ce n'est pas un reproche que je te fais. Je parie que tu viens de faire un bon dîner?

— Tu ne te trompes pas; je viens de régaler un camarade.

— A ce que je vois, tu as bien fait les choses.

— Autant qu'il est possible à un sergent.

— Permets-moi de t'offrir un verre d'eau-de-vie.

— Un verre d'eau-de-vie, ce n'est pas de refus.

— Voici un cabaret, entrons.

— Je veux bien; tu as l'air d'un bon diable.

— Toi aussi; je suis enchanté de faire ta connaissance.

Le général et le sergent s'assirent à une table.

— Holà, le cabaretier, dit Souvaroff, donne-nous de l'eau-de-vie et de la meilleure.

— Voilà, messieurs les militaires, dit le cabaretier, un vieillard abruti par l'alcool; je n'en possède qu'une seule espèce.

— Donne ce que tu as, reprit Souvaroff.

Le général remplit les deux verres.

— Sais-tu ce qui me surprend, dit-il au sergent, c'est que tu puisses régaler tes amis avec ta solde, car tu es sergent comme moi: nous avons la même paye.

— C'est vrai que la paye n'est pas forte.

— Je t'avoue qu'il m'est impossible de rien mettre de côté; je me demande comment tu fais non seulement pour offrir à dîner, mais pour te griser, car tu es gris, camarade.

— Je ne m'en cache pas, dit le sergent avec un gros rire de satisfaction; je suis gris, abominablement gris.

Comme dit la chanson:

Le vin chasse la tristesse,
Et met le cœur en liesse.

Tu la connais, la chanson?

— Je ne crois pas, dit Souvaroff.

— Je vais te la chanter, reprit le sergent; tu m'accompagneras au refrain.

Il chanta d'une voix avinée:

Le vin chasse la tristesse,
Il met le cœur en liesse.
Il donne aux sages, aux fous,
Des rêves riants et doux:
Il nous fait aimer la vie
Et nous plonge ...

Et nous plonge ...

— Dans l'ivresse, ajouta Souvaroff.

— Non; et nous plonge... bah, je ne sais plus, et flûte pour la mélancolie!

— Laisse ta chanson, dit Souvaroff. Tu disais donc que tu avais fait un bon dîner.

[1]) De tous les généraux qui ont commandé dans l'armée russe, Souvaroff est certainement celui dont le nom est le plus connu en Suisse. Cela tient à ce que ce nom est intimement lié à l'histoire des plus mauvais jours de notre patrie. Lorsqu'en 1799 les Autrichiens et les Russes, alliés contre les Français, eurent envahi la Suisse orientale, l'armée de Souvaroff, alors dans la Haute-Italie, pénétra en Suisse par le Gothard, chassant devant elle les troupes du général français Lecourbe. Arrivée dans le canton d'Uri, à Altdorf, elle passa dans celui de Schwyz et, franchissant le Kinzig-Pass, se heurta aux Français dans la vallée de la Muotta, battit en retraite, après cette rencontre, dans le canton de Glaris par le col de Pragel, se heurta de nouveau aux Français à Näfels, et dut continuer sa retraite par le col du Panix et les Alpes grisonnes. Tous ces passages de 1500 à 2500 mètres d'altitude éprouvèrent cruellement l'armée russe dont il ne resta que des débris à sa sortie de Suisse.

On raconte qu'arrivé à Altdorf, comme Souvaroff demandait à un prisonnier français quel était, pour atteindre Schwyz, le plus droit chemin: « Vous feriez mieux de prendre le courbe (Lecourbe) », répondit le prisonnier. *(Réd.)*

— Un dîner comme notre petit père, notre tzar bien-aimé n'en fait pas.

— Je le crois; je te fais mes compliments. De grâce, apprends-moi comment tu t'y prends pour avoir de l'argent. Peut-être ta bonne mère t'en envoie?

— Je n'ai que ma paye.

— Comment fais-tu?

— Ah! ah! ah! dit le sergent en riant, tu n'es pas dégourdi, camarade, et bien peu de chose t'embarrasse. Apprends qu'un soldat ne doit jamais être à court. Si l'on n'avait pas plus d'un tour dans son sac, on ne pourrait jamais régaler un ami.

— Instruis-moi, tu me rendras service.

— Je veux bien, tu as l'air bon enfant, quoique tu sois un peu niais. Auparavant, fais venir de l'eau-de-vie.

Souvaroff appela le cabaretier qui remplit de nouveau les deux verres.

— Parfait! dit le sergent. A ta santé, camarade.

Ils trinquèrent.

— Vois-tu, reprit le sergent, quand j'ai besoin d'argent, je me sers d'un vieil expédient qui est toujours bon.

— Lequel?

— Je mets tout simplement en gage ceux de mes effets dont je peux me passer pendant quelque temps; ensuite, avec un peu d'abstinence, j'amasse de quoi les retirer.

— Vraiment? dit Souvaroff.

— C'est comme je te le dis.

— Si tu te faisais pincer, cela serait très grave, sais-tu?

— Pas de danger.

Tu serais passible du conseil de guerre; tu recevrais le knout, tu aurais de la prison.

— Rien à craindre quand on sait s'y prendre.

— Qu'est-ce que tu as mis en gage, cette fois?

— La lame de mon sabre, répondit le sergent; il n'y aura pas d'inspection avant un mois, je n'en ai pas besoin, et d'ici à la première prise d'armes, j'aurai le temps de la retirer.

— C'est ingénieux, camarade; je te félicite pour ton imagination.

— Quand tu auras besoin d'argent, essaie de mon moyen.

— Je n'y manquerai pas, dit Souvaroff; je te remercie.

Il trinqua une dernière fois avec le sergent et il le quitta après avoir gravé sa physionomie dans sa mémoire afin de pouvoir le reconnaître.

Le lendemain, dès le matin, les troupes reçurent l'ordre de s'assembler, le général devant les passer en revue.

A l'heure fixée, le général arrive; il passa lentement devant le front des troupes, cherchant son sergent de la veille.

Quand il arriva en face de lui, il le fit sortir du rang, ainsi que le soldat placé à sa droite.

Il ordonna au soldat de retirer son manteau et sa tunique.

— Cet homme, dit-il, est un grand coupable, il a voulu déserter son régiment; il mérite la mort. S'adressant au sergent:

— Sergent, tirez votre sabre et coupez la tête à ce misérable.

Le sergent se troubla.

— Mon général, balbutia-t-il.

— Pas un mot, obéissez, dit le général.

— Je ne pourrai jamais. Je vous en prie, veuillez en choisir un autre que moi, je ne me pardonnerais jamais sa mort; je le connais depuis quinze ans, nous sommes arrivés au régiment ensemble. Je ne peux pas lui trancher la tête.

— Depuis quand discute-t-on, quand je donne un ordre? répondit Souvaroff en fronçant les sourcils.

— Mon général, je vous demande grâce pour lui; pardonnez-lui pour cette fois.

— Impossible; il faut un exemple.

— Mon général!

— Je vous l'ordonne.

— Je me jette à vos pieds!

— Assez! dit Souvaroff, qui fit semblant d'entrer dans une violente colère, obéis ou je vais te faire donner le knout devant tout le régiment.

— Eh bien, mon général, puisque rien ne peut vous toucher, je prie Dieu de faire miracle en ma faveur et de changer mon sabre en un morceau de bois.

Il prononça ces mots avec une dévotion affectée et feignit la plus grande surprise lorsque, ayant tiré son sabre, il remarqua que sa prière avait été exaucée.

— Bien trouvé, dit Souvaroff; j'aime ta présence d'esprit, camarade.

Il lui donna une bourse pleine.

— Tiens, ajouta-t-il, voici de quoi régaler tes amis; à l'avenir, ne mets plus tes armes en gage. *Eug. Fournier.*

Concours de patr. de ski de la 2e division

Le concours de patrouilles de ski de la 2e Division aura lieu, cet hiver, à la Chaux-de-Fonds le dimanche *24 février 1935*. La section locale de l'ASSO assume l'honneur d'organiser cette manifestation, assurée de remporter le même succès que la manifestation d'il y a deux ans au Lac Noir.

Le Comité d'organisation, présidé par notre compétent Sgt. G. Etienne, a déjà tenu diverses séances. Il est en effet indispensable que la Section de La Chaux-de-Fonds assure une organisation impeccable tant au point de vue technique qu'à celui de la traditionnelle hospitalité montagnarde. Une prise de contact a eu lieu avec M. le Major Cottier, Of. de ski de la Division.

Un ordre de Div. renseignera en temps voulu tous les participants, par leurs cdts d'unités. D'ores et déjà, on peut signaler qu'il est prévu deux catégories de patrouilles (lourde et légère) ouvertes toutes deux aux patr. des troupes de plaine et de montagne. La Commission technique, présidée par M. le Cap. F. Jeanrenaud, travaille à la mise au point de cette partie du programme. L'intérêt sportif en ressort praticulièrement, du fait du CR. d'hiver de certaines troupes de montagnes qui aura lieu avant le concours. Une grande émulation en ressortira certainement. Il n'est aujourd'hui que d'encourager les patrouilles à s'entraîner sérieusement en vue de cette intéressante manifestation.

Petites nouvelles

L'an dernier eurent lieu les manœuvres de la 1re et de la 3e division. En 1935, dernière année du cycle des cours de répétition établi en 1932, auront lieu les manœuvres de la 4e et de la 5e divisions. Le nouveau commandant de la 4e division, colonnel divisionnaire Bircher, aura ainsi l'occasion, dès son entrée en activité, de mener ses troupes à la manœuvre. La 4e division n'a plus fait de manœuvres depuis 1931 et depuis celles de la 5e division se sont écoulés quatre ans. Les manœuvres auront lieu, comme d'habitude, à fin août, commencement de septembre.

La 1re division, dont le nouveau commandant est le colonel Combe, exécutera des cours de répétition de détail avec cours tactiques pour commandants d'unité, de bataillon et de régiment. Les 2e et 6e divisions feront des cours de répétition de détachement, auxquels prendront part des brigades entières avec de l'artillerie. Pour les troupes de montagne, les cours de répétition consisteront en exercices dans le cadre régimentaire avec artillerie, sous la direction des commandants de régiment. La 3e division exécutera également des cours de répétition de détail.

✶

La «Feuille fédérale militaire» a publié une ordonnance du D.M.F. qui confie la direction et l'administration centrale des films instructifs de l'armée au Service de l'Infanterie. L'Office des films sera formé d'un ou de plusieurs officiers instructeurs et d'un spécialiste du film; il a notamment pour tâches la prise de films instructifs pour tous les genres de troupes, l'administration, les prêts de films et de matériel, l'établissement de textes pour les films d'infanterie et la participation à l'établissement de textes pour les autres troupes, des cours d'introduction pour les officiers et sous-officiers instructeurs en vue de l'emploi des films instructifs dans les écoles et cours et de l'utilisation des appareils.

Les pays étrangers ont depuis longtemps déjà des offices de ce genre et le cinéma a rendu déjà de grands services à leurs armées, notamment pour les repérages dangereux et pour les manœuvres.

Rappelons que récemment — qui l'eût dit il y a seulement un an? — le Reich et la Pologne ont envisagé des échanges entre leurs deux services cinématographiques de guerre.

✶

Au début de décembre, le col. div. Bircher a donné à la Société des Officiers de Delémont une conférence sur ce sujet captivant: «Le plan d'attaque allemand de 1916 sur Belfort.» Le nouveau commandant de la 4e division s'est attaché de faire ressortir dans son brillant exposé la valeur des fortifications de Belfort et de Montbéliard et les raisons qui engagèrent les Allemands à passer par le Nord. Il démontra à cette occasion la nécessité pour notre pays de construire des fortifications à notre frontière dans la mesure de nos possibilités matérielles.

Cet avis d'un chef supérieur, venant après tant d'autres, ne saurait laisser subsister un doute quant à la nécessité absolue de fortifier les régions découvertes de nos frontières.

✶

Le journal «Le Travail», qui n'en est plus à une rétractation près,